

**Procès-verbal du Conseil
d'administration
Local de l'AED (A-2405)
7 décembre 2011**



Présents : Julien Boucher (Président du CA)
Stéphanie Richard (VP Affaires administratives de l'AED)
Roxanne Chaudier (Présidente de l'AED)
Brian Vidal (RepAC Section A)
Émilie Audy (Représentante du conseil de famille)
Bin Xia Zhang (RepAC Section C)
Simon Jolicoeur (RepAC Section B)
Gabriel Boisvert (Administrateur 2^e année)
Stéphanie Ruel (Administrateur 3^e année)
Isabelle Nazon (RepAC Section E)
Mountagha Sow (Administrateur 3^e année)
Arad Mojtahedi (RepAC Section D)

Absents : Charles Péladeau (Administrateur 2^e année)
Hamza Benqassmi (Administrateur 2^e année)
Kim Bélair (Administrateur 3^e année)

0. Ouverture

Le conseil d'administration débute à 11h40.

1. Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2011 et du 9 novembre 2011

Stéphanie Ruel propose l'adoption des procès-verbaux du 12 octobre 2011 et du 9 novembre 2011.

Émilie appuie.

Les procès-verbaux du 12 octobre 2011 et du 9 novembre 2011 sont adoptés à l'unanimité.

2. Rapport de surveillance des administrateurs sur la lecture des plans d'action des exécutants

2.1 Présidente

Roxanne dit qu'elle a travaillé exclusivement sur le party de Noël depuis le dernier CA.

Elle mentionne que nous avons passé la mi-mandat et elle est allée à un conseil de la faculté.

2.2 VP Vie étudiante



Bin dit que Thomas a travaillé beaucoup au niveau de la CEFDUM concernant la vente de vin.

Il ajoute que le thème du Carnaval a été dévoilé lors du dernier conseil de famille.

Simon demande s'il y a un suivi au niveau des RepSO. Roxanne dit que Thomas fait un suivi de la forme du Carnaval et qu'Hassan dit qu'il fait un suivi au niveau des dépenses.

Isabelle dit qu'elle n'a pas de choses à ajouter concernant la surveillance de Thomas.

2.3 Trésorier

Roxanne dit qu'Hassan a travaillé fort avec Kurt Duval pour baisser nos frais de dépôts.

Roxanne explique nous avons eu une problématique concernant les paiements pour les inscriptions pour les Law Games. Il a fallu retracer l'ensemble des chèques et Banque Scotia nous a attribué un tarif préférentiel à cet effet pour que cela nous coûte le moins cher possible.

Roxanne dit que le comptable est venu la semaine dernière.

Roxanne assure qu'il y a un suivi au niveau des chiffres et elle ajoute que, pendant le temps des fêtes, le document sera mis à jour.

Les chiffres de l'année dernière seront prêts avant le 16 décembre si tout se passe bien.

L'Assemblée générale risque d'être dans la dernière semaine de janvier pour adopter les états financiers.

2.4 VP Affaires administratives

Stéphanie dit que le bottin sera en ligne d'ici la fin de la session.

Stéphanie Ruel demande s'il y aura des cartes de Noël cette année.

Roxanne dit que si nous avons le temps nous ferons des vidéos au lieu de faire des cartes.

2.5 VP Relations professionnelles

Brian dit qu'il a observé Jean-François dans les 4@7 et que tout semble bien aller.



Roxanne dit que Newad est intéressé à faire de l'affichage dans le café en contrepartie de sommes forfaitaires.

Nous nous sommes entendus pour une entente de 2 ans. Cependant, il faut faire le contrat avec l'ACSED donc il faut qu'on s'entende avant de signer.

Roxanne dit qu'ils nous offrent un montant fixe par mois, ce qui est plus facile à budgéter.

L'AED et l'ACSED ont le droit d'approuver les publicités avant que Newad ne les installe.

Roxanne dit que nous avons mis le projet sur la glace à cause des examens et pour s'entendre avec l'ACSED.

Elle dit que nous aimerions beaucoup pouvoir obtenir une commandite pour le party de Noël.

Émilie dit que le comité droit de la santé a un volet politique et que c'est Jean-François qui fait le lien pour pouvoir obtenir le ministre de la Santé pour une conférence.

Brian ajoute que le projet des tailleurs est abandonné pour cette année.

Roxanne dit que nous avons eu un très bon feedback de la part des cabinets concernant la tenue de nos multiples événements professionnels.

Brian termine en disant que le guide pour comprendre le recrutement juridique est arrivé.

2.6 VP Développement de carrière

Roxanne dit qu'Isabelle fait le lien avec la Régie, la DGTIC et le CDP de façon quotidienne.

Roxanne dit que les activités du CDP ont subi une baisse d'achalandage cette année.

Roxanne et Isabelle ont rencontré Aminata et ont expliqué que c'est une année un peu plus plate et moins impliquée et que c'est difficile d'aller susciter l'intérêt pour toutes les activités.

Les mises en candidature pour la course aux stages seront différentes cette année.

Roxanne dit qu'Isabelle travaille fort sur le party de Noël.

Elle a également fait sa conférence sur la course aux stages. Son mandat va commencer à être plus occupé avec la venue de la course aux stages.



2.7 VP Externe

Gabriel dit qu'il y a eu la manifestation nationale au début du mois de novembre.

Gabriel dit qu'il semble y avoir eu un CC assez corsé. Ils ont parlé des trois clauses minimales. La plus problématique est celle de non-dénonciation. Les exécutants ne sont pas d'accord avec cette clause, mais on est d'accord sur l'idée de front commun.

Les clauses n'ont finalement pas été adoptées au sein de la FAECUM. Roxanne ajoute que l'Association des services sociaux a parlé encore des initiations et de notre événement. Ils ont présenté une politique contre tous types de discrimination. Ils voulaient que la FAECUM adopte cela. Cependant, une telle politique existe déjà.

2.8 VP Communications

Roxanne dit que Joey travaille sur ces messages dans le Lien. Il fait des plans de capsules pour le retour et donne beaucoup de temps pour le party de Noël.

2.9 VP Affaires académiques

Simon dit que Catherine est très contente de ses rapports avec les mentors.

Elle a créé des groupes d'études cette année et elle va adapter cela pour la session d'hiver.

Elle fait un rapport concernant les étudiants qui sont en échange.

3. Modification aux règlements généraux concernant l'adoption du budget en Assemblée générale

Roxanne dit qu'il y a eu une modification au budget en septembre dernier et plusieurs critiques ont été soulevées. L'exécutif est arrivé à la conclusion que l'AG est souveraine, mais qu'il faut arranger les règlements généraux concernant l'adoption du budget.

Mountagha dit que les décisions budgétaires devraient être arrangées en fonction de rencontre préétablie avec les comités. Il voudrait que l'entente lie tous les acteurs concernés.

Gabriel dit qu'on ne peut arriver à l'AG avec les mains liées, sinon l'AG deviendrait inutile et il faut garder à l'esprit que celle-ci est souveraine.



Roxanne dit qu'on ne veut pas que ça devienne inutile de faire un budget. Avec le deux tiers, cela traduirait plus la volonté des membres.

Bin considère que le quorum pourrait être augmenté.
Roxanne dit qu'on ne veut pas jouer à ce niveau et qu'il est vraiment préférable de monter le type de vote aux deux tiers.

Julien dit qu'il trouve que ce n'est pas mauvais que de faire une augmentation de quorum, mais il trouve que c'est tout de même incohérent. Il dit que notre quorum de 5% est bon, mais le deux tiers est une meilleure idée.

Mountagha dit que c'est pour assurer une bonne gestion financière.

Roxanne propose la modification aux règlements généraux comme suit :

14. Assemblée générale d'automne

Aux fins de la loi, l'Assemblée générale d'automne sert d'Assemblée générale annuelle.

L'Assemblée générale d'automne est convoquée par le Comité exécutif, aux dates, heures et endroits qu'il détermine, dans les deux semaines suivant l'adoption du budget par le Conseil d'Administration.

L'Assemblée générale d'automne traite notamment des sujets suivants :

- a) l'adoption des états financiers de l'exercice terminé.
- b) La nomination d'un vérificateur des comptes qui effectuera une mission d'examen ou une vérification de la comptabilité pour l'exercice en cours. Le vérificateur est le même que lors de l'exercice précédent à moins que des motifs sérieux ne justifient un tel changement.
- c) La présentation des rapports de fin de mandat du Président et du Trésorier sortants, si possible en personne.
- d) L'adoption du budget annuel de l'Association ; *si les membres présents souhaitent modifier le montant octroyé pour un poste budgétaire, le vote aux deux tiers est nécessaire.*
- e) Les questions diverses des membres.

Isabelle appuie la modification.

Mountagha propose le vote.

Les résultats du vote sont les suivants : 8 pour, 1 contre et 1 abstention.
La modification de l'article 14 est adoptée.

4. Budget



4.1 Bottin

Roxanne explique que nous avons fait une petite erreur dans le budget concernant le montant octroyé pour le bottin. En fait, nous avons oublié de compter les taxes dans le montant. Ce qui porte la facture à 4427,95\$.

4.2 Party de Noël

Roxanne dit que Banque Scotia nous avait parlé d'une commandite de 5000\$ pour le party, mais on a seulement obtenu 1000\$. On ne peut aller voir aucune autre institution financière à cause du contrat qui nous lie.

Si on vend tous les billets et qu'on a des bons revenus de bières, on devrait être parfait dans le budget.

Elle parle des bocks de bière qui ne se vendent pas. Thomas et Jean-François sont en train d'élaborer une stratégie pour la vente.

5. Newad et Rouge Média

6. Prochain Conseil d'administration

Le prochain conseil d'administration aura lieu le 18 janvier 2012.

7. Varia

8. Fermeture

Le conseil d'administration se termine à 12h52.